



**Annuaire Français de Relations Internationales**  
**AFRI 2000, volume I**  
**Editions Bruylant, Bruxelles**

AYISSI Anatole , "Une perception africaine de la politique étrangère de la France",

AFRI 2000, volume I

Disponible sur <http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/ayissi-etudes2000.pdf>

Tous droits réservés - Centre Thucydide - contact : [centre.thucydide@afri-ct.org](mailto:centre.thucydide@afri-ct.org)

UNE PERCEPTION AFRICAINE  
DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE  
DE LA FRANCE

PAR

ANATOLE N. AYISSI (\*)

Nombreux sont ceux qui ont écrit *pour* « la politique africaine de la France ». Certainement plus nombreux encore sont aujourd'hui ceux qui, en Afrique tout comme en France, écrivent *contre* cette politique. Quant aux examens, sans parti pris à priori, *sur* la politique étrangère de la France en Afrique, ils sont rares. Ce déficit d'analyse dépassionnée provient sans doute du fait que, de manière générale et pour les quatre dernières décennies, la politique étrangère de la France en Afrique s'est déroulée dans le cadre à la fois équivoque et ambigu d'une affaire d'États « *dédoublée* » d'une histoire qui, de par les affirmations mêmes de ses principaux acteurs – ainsi que nous le verrons par la suite – se voudrait de famille – la « *grande famille franco-africaine* ».

Dans un tel contexte de *diplomatie familiale*, il apparaît à la limite « *naturel* » que les passions l'emportent sur le raisonnement analytique, dont l'une des qualités déterminantes est d'être à la fois lucide et froid dans l'observation et l'explication du monde.

Parce que l'histoire des relations entre la France et « *son* » Afrique – ou l'Afrique et « *sa* » France, selon les cas de figure – se lit mieux comme une chronique des sentiments humains que comme un compte rendu de faits et réalités diplomatiques, nous avons choisi de privilégier dans cet exposé l'expression ou la rhétorique des sentiments et des pulsions affectives dans les contacts entre la France et l'Afrique. Une telle démarche qui, de manière délibérée, met provisoirement entre parenthèses les faits et actes diplomatiques conventionnels au profit de ce qui évolue en deçà, ne devrait pas être comprise comme une entreprise visant à exempter la diplomatie vraie – c'est-à-dire non « *familiale* » – de toute expression d'affection. Bien au contraire la diplomatie, comme toute circonstance qui met continuellement en contact des êtres humains, peut très bien bénéficier de la dimension affective des rapports qu'elle établit. À condition que cette « *affection* » se développe sur la base d'un rapport sain, mutuellement bénéfique et réciproquement respectable. A-t-il toujours été le cas pour le rapport de politique

(\*) Chercheur invité, IHEI-DRI, Université Panthéon-Assas (Paris II).

étrangère entre la France et l'Afrique? Il s'avère extrêmement difficile de répondre par l'affirmative à cette question – ainsi que nous le verrons par la suite.

L'une des tendances lourdes de la politique africaine de la France depuis l'indépendance des anciennes colonies francophones d'Afrique a été le souci, la détermination, de situer l'intimité des rapports personnels directs au-dessus de la réalité institutionnelle de l'État. Comme si, en Afrique, l'État n'est rien et l'individu est tout. Certains, à l'instar de Jacques Foccart, ont cru trouver la justification de cette diplomatie d'expression physique directe par la « *nature de l'Africain* »; « *ce qui compte le plus en Afrique, ce sont les hommes* », avait coutume de dire le « *Monsieur Afrique* ». Comme si l'État, à partir du moment où il devient africain perd brutalement sa nature d'institution d'utilité publique et ne continue plus à survivre que par la grâce de ceux qui le gouvernent. Que l'on prenne en compte les sensibilités et les spécificités culturelles propres à chaque peuple dans l'élaboration et la conduite de la politique étrangère, cela ne fait aucun problème. Cela est même fortement recommandé en diplomatie. Mais que l'on place, de manière systématique et absolue, « *l'homme* » (au pouvoir) au-dessus de tout et que l'on fasse de ce lien personnel exclusif le paramètre fondamental de justification des priorités de base d'une politique étrangère, là il se pose un problème grave que les passions occupées à jurer « *pour* » ou « *contre* » la « *politique africaine de la France* » n'ont que très rarement perçu. Problème grave car il s'agit de rien de moins que de l'étouffement, de l'asphyxie et, à terme, de la mort de la diplomatie vraie. C'est donc sans surprise qu'à Paris même, nombre de diplomates professionnels, pétris de l'éthique et des exigences, ô combien rigoureuses, de leur profession, hésitent fatalement à faire de la « *politique africaine de la France* » le synonyme d'une « *politique étrangère* » (1).

Que furent les quatre décennies écoulées de la politique africaine de la France? Comment évaluer, diplomatiquement, à sa juste mesure ce laps de temps écoulé? Comment mener à bien une telle évaluation en prenant pour paramètre opérationnel d'analyse, les sentiments, les affects et les pulsions psychologiques, plutôt que les faits diplomatiques de type classique (traités signés, conventions abrogées, alignement ou désalignement sur la scène internationale, flux d'aides, flux commerciaux, etc.)? Autant de questions simples aux réponses parfois fort complexes.

Pour relever de manière constructive le défi que nous posent ces interrogations, notre premier souci va être d'« *oublier* » ce qui s'est passé entre la France et l'Afrique – et qui, forcément, oblige souvent à prendre position « *pour* » ou « *contre* ». Notre préoccupation majeure va consister à essayer de lire, de la manière la plus lucide qui soit, les conséquences de ce qui s'est

(1) Dans la suite de l'exposé, nous évoquons la bataille qui a toujours eu lieu à Paris entre la « *Cellule africaine de l'Élysée* » et le Quai d'Orsay lors de la nomination des ambassadeurs en Afrique francophone.

passé à travers le discours, les attitudes, les perceptions et les « *sentiments* » des principaux responsables politiques en charge, tant en Afrique qu'en France, de la conduite des rapports en la France et l'Afrique. Une fois de plus, ce choix méthodologique fait l'économie de ce qui s'est passé. Non point que le passé ne soit point important, bien au contraire. Mais parce que, dans le cadre précis de cette option, le passé n'est tout simplement pas *pertinent*.

Enfin, relevons que le fait de privilégier la dimension affective de la politique africaine de la France ne voudrait pas dire que « *tout dans cette affaire* » s'est joué sur le registre des cœurs tendres et des doux sentiments; que les intérêts des uns et des autres n'ont rien eu à voir avec l'histoire, ou que la charité des nations était le principal ressort qui a jusqu'ici poussé la France et l'Afrique à s'accrocher mutuellement l'une sur l'autre.

Nous n'ignorons pas le rôle déterminant du jeu de puissance et des intérêts dans les relations France-Afrique. Nous n'oublions pas que « *les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts* » (2). Mais, justement, parce que cela va de soi que, d'une part, les États ne sont pas des fondations philanthropiques et que, d'autre part, la politique internationale n'est pas un pique-nique pour boys scouts, nous laissons de côté cette « *vérité évidente par elle-même* » pour creuser en deçà, dans la profondeur trouble des affects qui, dans le cadre du rapport France-Afrique, ont rythmé ce jeu froid, « *réaliste* », d'intérêts et de puissance. En fait, qu'on le veuille ou non, l'histoire entre la France et ses ex-colonies d'Afrique plonge ses racines dans un univers à la fois obscur et bigarré que ne sauraient satisfaire des explications en termes d'hypothèses à valider dans le cadre d'une « *théorie réaliste des relations internationales* ». La *dimension affective* dans la politique extérieure de la France en Afrique est tout autant importante que la configuration des intérêts et les ambitions de « *rang* » et de « *grandeur* » – de la France notamment.

C'est dire que dans cette histoire qui met en rapport des États souverains, la dimension « *familiale* » est loin d'être négligeable. Une dimension familiale qui se manifeste tour à tour par :

- les tentatives multiples de la France d'instituer une « *grande famille franco-africaine* », « *impériale* » au temps de la colonisation prospère, « *communautaire* » à la veille des indépendances africaines;
- l'élaboration et la conduite, à l'époque postcoloniale d'une politique étrangère de type « *patrimoniale* » et d'expression physique directe;

(2) Sur la « *realpolitik* » dans l'arène internationale, voir : Jean-Jacques ROCHE, *Le système international contemporain* (Paris : Montchrestien, coll. « Clefs-politique », 1998); Hans J. MORGENTHAU & Kenneth W. THOMPSON, *Politics among Nations. The Struggle for Power and Peace* (New York : McGraw-Hill, 1993); Arthur A. STEIN, *Why Nations Cooperate. Circumstance and choice in International Relations* (Cornell : Cornell University Press, 1990).

– la grande promiscuité – malsaine – des relations de politique étrangère établies dans ce cadre de famille.

PREMIÈRE TENTATIVE DE CONSTITUTION  
D'UNE « FAMILLE » FRANCE-AFRIQUE :  
DE L'EMPIRE À LA COMMUNAUTÉ

Le lien colonial est le premier cordon ombilical qui unit, de manière forcée et étroite, la France à l'Afrique. La colonisation est fondamentalement un rapport de production fait d'exploitation et d'oppression. Parce qu'elle est aussi humiliation et déshumanisation, la colonisation est contre l'homme et sa dignité. L'on ne peut logiquement aimer l'homme, respecter son humanité et en même temps le « *coloniser* ».

Compte tenu de la nature particulière humiliante du rapport colonial, on se serait normalement attendu à ce que le contact physique, entre l'Afrique colonisée d'un côté et la France colonisatrice de l'autre, produise un puissant effet de répulsion et de haine. Paradoxalement cependant et malgré les abus de la colonisation, ou *bien à cause même de ces abus*, le lien colonial entre la France et l'Afrique se transformera progressivement en lien doublement passionnel où les effluves de haine, de répulsion et d'attraction se retrouveront mêlées et entremêlées, dans une opacité difficilement déchiffrable, à un élan de fond sans cesse renouvelé et visant la constitution d'une « *famille* » entre la métropole et l'Empire. Tout se passe comme si, le temps passant, l'habitude d'être ensemble aidant, les douleurs et les plaies coloniales avaient fini par s'anesthésier d'elles-mêmes. Le cheminement ensemble de la France et de l'Afrique lors des deux guerres mondiales, événements tragiques au cours desquels, selon les mots prononcés en guise d'hommage appuyé, du général de Gaulle, les « *vallantes troupes indigènes* » avaient apporté une contribution déterminante dans le refus de la France de basculer dans le néant de l'Histoire, viendra certainement encore rendre plus inextricable ce lien passionnel entre la France, puissance colonisatrice et l'Afrique des territoires colonisés.

Par la colonisation donc, la France, littéralement, possède l'Afrique. Mais, en retour, la France est possédée par « *son* » Afrique. De cette double étreinte des cœurs, des ambitions et des intérêts naîtra la grande passion d'une certaine France pour l'Afrique et le grand amour d'une certaine Afrique pour cette France là.

Ainsi, en interface de la passion colonisatrice de la France qui possède « *son* » Afrique se déroule un travail en profondeur d'aliénation, quasi égale, d'une France qui, petit à petit, pris au piège de la fascination de l'objet possédé, se retrouve également possédée par « *son* » Afrique. Relevons que ce travail double, réciproque, de possession et de contre possession, n'a rien à

voir à la classique « *dialectique du maître et de l'esclave* ». La relation, bien que de dépendance réciproque, dépasse largement ce stade dialectique pour se déployer en profondeur des structures mentales et psychologiques des acteurs de deux côtés. Par certains aspects, notamment le côté diplomatie et politique étrangère, la teneur, l'intensité, la densité du rapport font penser au biologique. La colonisation, peut-être malgré la volonté des acteurs en théâtre, crée une sorte de rapport de consanguinité entre la France et « *son* » Afrique. D'où ce que l'on pourrait bien qualifier de colonisation virtuelle et furtive en retour de la France par « *son* » Afrique.

À la détermination de conquête des espaces géographiques africains s'est donc opposée une volonté, non moins déterminée, souvent passive, de conquête des espaces psychologiques au cœur de la France conquérante et triomphante. Cette fatalité de conquête en retour de l'être souverain de la métropole scelle entre la France et son empire une sorte de « *pacte de sang* » qui n'est pas uniquement « *colonial* ». Sa grande influence dans l'élaboration et la conduite de la politique étrangère de la France en Afrique le montre bien.

L'orientation familiale de la diplomatie africaine de la France commence bien avant l'accession à l'indépendance des États africains francophones. Lorsque les circonstances, en Afrique et sur la scène internationale, rendent évidente l'essoufflement et l'obsolescence de la dynamique de colonisation, les autorités françaises de l'époque prennent acte de cette nouvelle évolution et *ajustent* leurs ambitions africaines. Officiellement, la grande maison franco-africaine où se côtoyaient de manière fort inégale colonisateurs et colonisés va être transformée en « *communauté* ». La communauté est la première grande tentative de constitution d'une « *grande famille franco-africaine* ». C'est une maison où les maîtres et les subordonnés d'hier sont censés siéger en toute égalité. Mais, très vite, la communauté fera long feu. La volonté d'indépendance et de souveraineté des partenaires africains l'emporte sur la détermination de la France à faire de son Empire africain une sorte d'ex-croissance nationale sub-saharienne.

Dans ce cadre psychologique, l'indépendance ne pouvait que représenter, pour la France et, paradoxalement, certains acteurs politiques africains à « *l'esprit de famille* » prononcé (3), un élément perturbateur d'importance. Le refus de l'indépendance ne pouvait cependant être de mise, car « *l'air du temps* », le « *vent du changement* », tout y poussait et il ne pouvait en conséquence être sage de la part de la France d'essayer désespérément de ramer à contre-courant. Ainsi, le 14 juin 1960, le général de Gaulle prend officiellement acte de la nouvelle donne internationale, et surtout du grand vent de changement contre lequel la France ne peut espérer s'opposer sans s'endom-

(3) Voir épisode Léon MBA in *Foccart parle*.

mager : « *le génie du siècle change aussi les conditions de notre action outre-mer et nous conduit à mettre un terme à la colonisation* » (4).

Une fois de plus, prenant en compte ce nouveau contexte, l'imagination française allait travailler et produire une nouvelle formule de lien « *privilegié* » avec l'Afrique – peut-être même plus efficace et plus commode pour la France et certains partenaires africains que ne l'aurait été l'idée de communauté.

DEUXIÈME INITIATIVE DE CONSTITUTION  
D'UNE FAMILLE FRANCE-AFRIQUE : DE LA POLITIQUE  
DE COLONISATION À L'AMBITION DE COOPÉRATION

La nouvelle formule s'énonce sous le vocable de « *coopération* ». Tout de suite, l'institutionnalisation de la politique de coopération au sein du système de gouvernement français laisse l'impression d'une diplomatie à deux vitesses. Ainsi, il y aurait d'une part la *vraie* diplomatie française conduite, comme cela se doit *normalement*, par le ministère des Affaires étrangères, et, d'autre part, le « *pré carré* » africain qui bénéficierait quant à lui d'une sorte de politique étrangère sans « *étranger* ». Cette dernière est conduite par le ministère de la Coopération (5), et par le conseiller pour les Affaires africaines du président de la République française. Le ministère de la Coopération est défini par le président Jacques Chirac comme une « *structure ministérielle particulière* » au service d'une « *politique de coopération franco-africaine dynamique, hardie, novatrice et conforme à ce que nous pouvons souhaiter* » (6).

Ce « *particularisme* », qui fait de l'Afrique un « *étranger exceptionnel* » au sein de la constellation diplomatique française, n'avait à l'origine d'autre but que de cristalliser dans les institutions la vieille idée suivant laquelle malgré l'indépendance, l'Afrique n'est pas « *l'étranger* » pour la France et les « *Affaires africaines* » sont loin d'appartenir, pour le gouvernement français, à la catégorie des « *Affaires étrangères* ». Il est à cet égard symptomatique d'observer que c'est justement le général de Gaulle, le « *père des indépendances africaines* », qui exprime le mieux cet état de fait dans une formule à la fois limpide et, paradoxalement, d'une très grande ambiguïté. Dans son message du 11 décembre 1962 à l'Assemblée nationale française, de Gaulle observe en effet que « *pour ce qui est des États d'Afrique* » nouvellement indépendants, « *notre vocation historique s'exerce désormais par la coopération* ».

(4) Cité par Jean-Jacques ROCHE, *Le système international contemporain*, Paris, Montchrestien, coll. « Clefs-politique », 1998, p. 15.

(5) Ou encore, selon l'appellation malicieuse de certains, le « *Ministère de l'Afrique* ».

(6) Allocution prononcée par le Président Jacques Chirac. 22 juillet 1995. À l'occasion de la réception de la communauté française du Gabon.

L'indépendance est une ère adulte. Pour cela, elle devait *logiquement* signifier la disparition du cordon ombilical liant la France à « son » Afrique. Par voie de conséquence, les rapports France-Afrique post-indépendance devaient *normalement* se définir et se dérouler dans le cadre des relations diplomatiques entre États souverains au sein d'une structure de politique étrangère, le ministère des Affaires étrangères en l'occurrence. Mais, c'était là une solution « *suicidaire* » pour la France et pour certains hommes politiques africains. Aucun lien de diplomatie familiale n'aurait pu durablement survivre dans un tel cadre où l'Afrique, pour la France, se serait retrouvée subitement *banalisée* par le fait même de son *universalisation* en tant que acteur *désormais à part entière de politique étrangère*. Les passions s'accommodent mal de la banalisation, et la famille ne relève pas de l'ordre de l'universel. Tout comme la famille est unique, le passionnel doit demeurer *spécial*.

Cette situation de diplomatie de la convivialité familiale apparaît « *inacceptable* » pour nombre d'Africains n'ayant pas connu la colonisation ou qui, ayant vécu la période coloniale, sont devenus jaloux et ombrageux pour tout ce qui concerne l'indépendance et la souveraineté des jeunes États africains. Mais, la grande gêne dans cet échafaudage diplomatique vient du fait qu'une certaine interprétation des propos « *gaulliens* » susmentionnés laisse croire que la « coopération », venant en remplacement de la « colonisation », n'est en fait qu'une autre forme, un autre visage de celle-ci. Ainsi par exemple, le Professeur Alfred Grosser, insistant sur « *l'adverbe désormais* » contenu dans les propos du général de Gaulle, affirme que par sa déclaration, le chef de l'État français n'avait d'autre but que de « *faire admettre aux Français* » – à bien des égards frileux dans leur adhésion à la politique de coopération – que « *domination et coopération ne sont que des formes différentes d'une même ambition nationale; que le XX<sup>e</sup> siècle veut qu'on ne soit pas dominateur mais coopératif, domination et coopération s'exerçant toutes deux au nom de l'ambition nationale* » (7).

Il est objectif d'observer que cette politique nouvelle de domination, bien qu'ajustée à l'esprit du temps et gardant comme motivation essentielle la volonté de grandeur et l'obsession de « *rang* » de la France est également justifiée à Paris par d'autres motivations pas toujours en rapport avec la « *realpolitik* ». C'est ainsi qu'on lui trouve une dimension éthique : l'Afrique, mailon faible de la chaîne internationale des souverainetés devrait bénéficier d'un traitement de faveur dans la jungle internationale. Le général de Gaulle, dans sa conférence de presse du 25 mars 1959, place l'ambition de coopération de la France sous le signe d'une mission noble au service de cet

(7) Alfred GOSSE, *La politique extérieure de la V<sup>e</sup> République*, Paris, Seuil, 1965, p. 77. Bien plus tard, le général de Gaulle affirmera qu'au niveau mondial – et non plus simplement africain – « *la coopération est désormais une grande ambition de la France* » (conférence de presse du 31 janvier 1964). Mais, à notre avis, ce serait une erreur de d'interpréter cette volonté d'« élargissement » de la coopération comme une volonté délibérée de « banalisation » du lien très spécial avec l'Afrique.



humanisme historique qui fait que la France ne peut être la France que « *grande et généreuse* »; « *en notre temps, affirme-t-il, la seule querelle qui vaille est celle de l'homme. Et c'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer* ».

Si la politique de coopération consacre la conduite à Paris d'une politique étrangère à deux étages où le rapport avec l'Afrique francophone se trouve placé sous le signe d'une politique étrangère sans « *étranger* », c'est-à-dire à l'intérieur de la « *grande famille France-Afrique* », le discours de politique en général, et en matière de politique étrangère en particulier, souligne encore plus et mieux cette dimension affective des rapports diplomatiques entre la France et l'Afrique.

#### DE LA DIPLOMATIE AFFECTIVE

##### *La France et l'Afrique : le rituel d'adoption*

Il n'y a certainement rien de mieux que le discours politique pour mieux mettre en lumière la dimension affective du rapport diplomatique qui lie la France à l'Afrique – et vice-versa. À écouter certains hommes politiques parler de leur rapport à l'Afrique, ou bien certains hommes d'État africains exprimer leur manière de considérer le lien de l'Afrique à la France, l'on est surpris de se retrouver à mille lieues d'une rhétorique classique des relations internationales. Ici, c'est le cœur, le sentiment, la sensibilité qui trônent en maîtres d'expression des manières de faire et de voir. Le discours est familial tant par son fond que par forme. Une fois, on a cette très forte impression qu'en France – tout comme dans certains États Africains francophones – la politique étrangère n'est vraiment « *étrangère* » que lorsqu'il s'agit des autres parties du monde. Au sein de la grande famille France-Afrique, tout se passe de manière « *intime* ». Tant les élans de cœur, les coups de colères que les expressions de soutien y sont exprimés dans un discours simple, direct, « *sentimental* ». C'est l'univers de la diplomatie des sentiments dans un cadre familial où les membres peuvent « *s'aimer* » ou « *se détester* » et le dire sans manière. François-Xavier Verschave parle à ce sujet d'une « *sorte de célébration du comportement familial à la tête de l'État* » et d'une « *vision familiale de la gestion des affaires* » publiques (8).

L'esprit de famille souffle d'abord au sein de la politique étrangère de la France en Afrique sous la forme de ce que nous pourrions nom-

(8) Jean-François BAYART/Jean-Pierre CHRÉTIEN/Gérard PRUNIER/François-Xavier VERSCHAVE, « L'Afrique et la fin de l'ère 'postcoloniale' », *Esprit*, juin 1998, n° 243, p. 68.

mer ici, faute de mieux, *le rituel d'adoption*. Ainsi, presque tous les chefs d'État français de la V<sup>e</sup> République se sont vu accolés – ou se sont accolés – l'étiquette d'« *Africain* ». « De Gaulle l'Africain » est bien connu des historiens. « Giscard l'Africain aussi ». Tout comme « Mitterrand l'Africain ».

Le dernier des chefs d'État de la V<sup>e</sup> république n'échappe à ce rituel d'adoption. Ainsi, nous rappelle Jacques Foccart, le président Chirac, n'est rien de plus qu'« *un vieil Africain (...) un Africain d'ancienne tradition* » (9). Pour les esprits toujours sceptiques, Jacques Godfrain vient en appui de l'in vraisemblable thèse en observant que « *par son mode de vie, par son comportement chaleureux à l'égard de autres, il [Jacques Chirac] est africain* ». Mieux, pour ses repas, le président Chirac « *aime la cuisine à l'africaine* ». Mieux qu'aimer, « *il adore les plats africains* ». Comme le véritable Africain qu'il est, il « *épice beaucoup ses plats* »; pour les formes, à la manière des Africains, « *il croque tout et déguste à la fois* ». « *Bref, il mange comme un Africain* » (10). L'on sait déjà que le président Chirac, comme nombre de ses prédécesseurs, a de bonnes amitiés parmi ses pairs africains. La raison de cela, que beaucoup ignoraient peut-être, est simple : « *si Chirac comprend si bien les Africains* », affirme le ministre Godfrain, « *c'est parce qu'il est fait du même bois* » (11).

Le président Chirac lui-même ne manque de réaffirmer cette pulsion affective qui lierait fatalement la France à l'Afrique. Dans une allocution prononcée le 22 juillet 1995, à Libreville, à l'occasion de la réception de la communauté française du Gabon, le chef de l'État français déclare que les « *sentiments que j'ai toujours portés à l'Afrique (...) sont des sentiments d'estime, de respect et d'affection* ».

Quant au président Giscard d'Estaing, nombre d'observateurs sont d'avis qu'il « *a éprouvé une véritable fascination pour l'Afrique* » (12). Jean-François Bayart va plus loin et parle du « *style personnel de Valéry Giscard d'Estaing, empreint de familiarité, de 'copinage' et de 'cousinage'* » (13).

Même François Mitterrand, dont le parti en campagne avait juré, en cas de victoire du candidat socialiste, de « *prendre le contre-pied* »

(9) Voir commentaires de Jacques Foccart au sujet de l'Allocution prononcée à Libreville par le Président Jacques Chirac, le 22 juillet 1995, à l'occasion de la réception de la communauté française du Gabon.

(10) Jacques GODFRAIN, *L'Afrique, notre avenir*, Paris Michel Lafon, 1998, p. 93.

(11) *Ibid.*, p. 95.

(12) Max TACEL, *La France et le monde au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Masson, 1989, p. 240.

(13) J-F. BAYART, *La politique africaine de François Mitterrand*, Paris, Karthala, 1984, p. 54.

de la politique africaine de ses prédécesseurs (14), une fois élu président de la France, ne tarde pas à être happé par les effluves affectives imprégnant les rapports France-Afrique. Ainsi, constatent les journalistes Pierre Favier et Michel Martin-Roland, une fois le candidat socialiste élu, « *les dirigeants africains [quelque peu inquiets] se tournent alors vers l'Élysée. Ils sont tout de suite rassurés. Mitterrand n'a certes pas rétabli le secrétariat général aux Affaires africaines et malgache (...) mis en place après la vague des indépendances des années 1960 et dirigé sous de Gaulle et Pompidou par Jacques Foccart (...) mais il a installé rue de l'Élysée une cellule africaine à la tête de laquelle il nomme un proche, un conventionnel, doyen de la faculté dentaire de Paris, Guy Penne* » (15).

Cette rhétorique de l'affection, lorsqu'il s'agit de consacrer l'africanité du président de la République française pourrait étonner – ou même, à la limite, amuser. Mais, pour ceux habitués à la façon dont se conçoivent et se conduisent les rapports entre la France et « son » Afrique d'un côté, l'Afrique et « sa » France de l'autre, entendre ces choses ne constitue pas de surprise. Cela étonnerait sans doute si l'on affirmait que le chef de l'État français « *mange comme un japonais* », ou bien qu'il est « *fait du même bois* » qu'un « *mexicain* ». Mais pour l'Afrique, cela va de soi. Cela rentre dans l'ordre normal, naturel des choses au sein de la « *grande famille franco-africaine* ».

L'« *amour* » de l'Afrique qui, rappelons-le, n'a strictement rien à voir avec la diplomatie vraie, est omniprésente dans les « *cœurs* » de presque tous les hauts responsables français en charge des « *affaires africaines* » à Paris. Jacques Foccart fut à une certaine époque plus connu sous le nom de « *Foccart l'Africain* ». Jacques Godfrain quant à lui, dans une formule à la fois dense et sans équivoque, *met à nu* – pour ainsi dire – cette « *intimité* » familiale en matière de politique étrangère de la France en Afrique : « *Nous [Français] sommes, affirme l'ancien ministre de la coopération, en relation d'amitié et d'intimité avec quinze ou vingt pays d'Afrique* » (16). Un prédécesseur de M. Godfrain à « *Rue Monsieur* », rappelle fort opportunément que, lui Christian Nucci, est « *Africain, né en Afrique* » (17).

(14) Parti socialiste, *Projet Socialiste pour la France des années 80*, Paris, Club socialiste du livre, 1981, p. p. 359.

(15) Pierre FAVIER et Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand. Les ruptures (1981-1984)*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1990, pp. 394-395.

(16) Jacques GODFRAIN, *op. cit.*, p. 16.

(17) Il le déclare lors d'une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, le 13 avril 1982. Cité par Jean-François BAYART, *op. cit.*, p. 57.

Tout autant le docteur Guy Penne, lorsque qu'il apprend qu'il est nommé conseiller pour les « *affaires africaines* » du président François Mitterrand, accueille bien évidemment cette « *affectation [...] avec joie* ». La raison de cette « *joie* » ? « *J'aimais bien l'Afrique et les Africains* » (18). De cette manière, sous Mitterrand, « *le fil direct Afrique-Élysée est [...] perpétué d'emblée* » (19).

En visite d'État au Cameroun, François Mitterrand lui même rassure, une fois pour toutes, tous ceux qui avaient craint que l'arrivée des socialistes au pouvoir ne change la « *manière de faire* » dans « *les affaires africaines* ». À Yaoundé, le président français déclare officiellement que « *il n'y a pas de hiatus dans la politique africaine de la France avant mai 1981 [date de son arrivée au pouvoir] et après. Si la méthode a changé, l'objectif est resté. Il consiste à préserver le rôle et les intérêts de la France en Afrique* » (20). Ceux qui l'écoutent et l'observent alors savent que ce « *changement* » de méthode est purement déclaratoire. Un simple artifice de langage. En fait tout est demeuré presque à l'identique. Pour Jean-François Bayart, que l'on ne saurait objectivement soupçonner de « *mauvaise foi* » à l'endroit de la gauche française, puisqu'il se définit lui-même comme « *un électeur ancien et futur de l'actuelle majorité [de gauche]* » (21), la gauche au pouvoir provoque un « *sentiment de rupture indéniable* » chez nombre d'observateurs, étant donné que « *la victoire de François Mitterrand était peut-être avant tout le rejet d'un certain style de politique* », ; et « *dans ce style, l'Afrique entrainait pour beaucoup* ». En fait, c'était le rejet de Valéry Giscard d'Estaing qui, selon l'expression de Béchir Ben Yahmed de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* « *avait contacté le mal africain* ». Ce dernier étant caractérisé entre autres par « *le cynisme, les compromissions de [sa] politique sub-saharienne [...] et le comportement intime* » du chef de l'État français « *au cours des séjours trop fréquents et trop personnalisés pour pas être sujets à interrogations* ».

Dans un tel contexte, François Mitterrand avait alors beau jeu de déclarer que « *ni sur le fond, ni sur la forme, il ne peut y avoir de dénominateur commun avec la politique de faillite de l'ancien régime* » (22). En Afrique même, observe Jean-Pierre Cot, où « *la politique identifiée*

(18) Guy PENNE, *Mémoires d'Afrique*, Paris, Fayard, 1999, p. 14.

(19) P. FAVIER et M. MARTIN-ROLAND, *op. cit.*, p. 397.

(20) *Ibid.*, p. 408.

(21) J-F. Bayart écrit ces lignes au mois de novembre 1984 alors que commence à poindre à l'horizon bien des désillusions s'agissant de la volonté et de la capacité de changement par socialistes de la « *politique africaine de la France* ». Citation J-F. BAYART, « *La politique africaine de François Mitterrand* », *op. cit.*, p. 6.

(22) J-F. BAYART, *op. cit.*, p. 21.

au nom de Jacques Foccart continuait pour l'essentiel, les gouvernants ne se trompaient pas sur la nature du changement intervenu en 1981 ». Nombreux étaient en effet parmi les chefs d'État africains ceux qui craignaient « à juste titre d'être [désormais] confrontés à un partenaire moins commode (...) plus exigeant, moins enclin à se porter par réflexe au secours de l'ordre établi » (23). Le professeur Cot, éphémère ministre de la coopération, dans une envolée d'optimisme – qui s'avérera plus tard largement injustifié en ce qui concerne notamment l'Afrique – continuait alors de croire que : « nous [la gauche] avons reçu mandat de changer la vie » (24).

Malheureusement, le changement de vie n'aura pas lieu. Le « fantasme d'une autre politique africaine », censée constituer un point de « césure » entre « l'ancien régime » (de droite) et « le nouveau régime » de gauche dans la conduite de la politique étrangère de la France en Afrique, ne tarde pas à afficher les « premières fissures de la politique africaine de la gauche ». Ce fut ensuite une succession de « temps des maladresses et des dissonances » (25), qui, fatalement devait déboucher sur ce que Bayart qualifie d'« orientation patrimonialiste de la politique africaine de M. Mitterrand » (26). Ainsi, comme bien de ses prédécesseurs, François Mitterrand n'aura opposé qu'une bien faible, fragile et éphémère résistance contre la « maladie de l'Afrique ».

### *L'Afrique et la France : « pour le meilleur et pour le pire »*

Du côté africain, le lien « charnel » n'est pas moins fort. Jean Barnery, présenté comme un « spécialiste de l'Afrique centrale » (27), note ainsi par exemple que « la politique extérieure du Gabon s'articule autour de trois axes principaux (dont le premier est) le sentiment raisonné et quasi charnel d'un lien privilégié avec l'ancienne métropole française » (28). Pour les journalistes Pierre Favier et Michel Martin-Roland, la politique étrangère africaine de la France représente un environnement où « les chefs d'État africains sont viscéralement attachés à la France » (29). L'on a encore, par exemple, présent à l'esprit le fait, folklorique, comique ou étrange – selon les sensibilités – que pour Jean-Bedel Bokassa, chef de l'État centrafricain, son homo-

(23) Jean-Pierre COT, *À l'épreuve du pouvoir*, Paris, Seuil, 1984, p. 78.

(24) *Ibid.*, p. 13.

(25) *Ibid.*, p. 31.

(26) *Ibid.*, p. 64.

(27) Jean BARNERY, « Une politique étrangère active », *Géopolitique africaine*, mars 1986, pp. 147-152.

(28) *Ibid.*, p. 148.

(29) *Op. cit.*, p. 397.

logue, le chef de l'État français, Charles de Gaulle, n'était rien de moins que son « *papa* » à lui. Pour le même Bokassa, le deuxième successeur de Gaulle au Palais de l'Élysée, le président Valéry Giscard d'Estaing, n'était à ses yeux que son propre « *cousin* ».

Avec le président Abdou Diouf du Sénégal, la relation prend plutôt une coloration « *idyllique* ». C'est ainsi qu'en juillet 1995, exprimant le soutien diplomatique de l'État du Sénégal à l'État français, au sujet de la grande controverse sur la reprise des essais nucléaires français, Abdou Diouf déclare sérieusement à Jacques Chirac : « *Nous sommes avec vous pour le meilleur et pour le pire* ». C'est là un discours plutôt familial des salles de cérémonies des mairies (30).

Un « *incident* » survenu entre le général de Gaulle et un ambassadeur africain à Paris souligne peut-être encore cet esprit de famille qui n'a absolument rien à voir avec la diplomatie, ainsi le notera lui-même, implicitement Charles de Gaulle. Le jeudi 4 mars 1965, Jacques Foccart trouve, à son fort étonnement le général de Gaulle « *hilaré* » dans son bureau. La raison de cette inhabituelle hilarité du très austère général est qu'un membre de la « *grande famille africaine* » a essayé de le « *taper* ». Foccart en entrant dans le bureau présidentiel note tout de suite l'« *hilarité du Général qui a reçu (...) l'ambassadeur de Brazzaville. 'Vous ne devinez jamais [déclare de Gaulle à Foccart], figurez-vous qu'il est venu me demander de l'argent. Aucune des affaires qui pèsent de façon préoccupante sur les relations franco-congolaises n'est évoquée (...) Il [l'ambassadeur congolais à Paris] s'adresse à nous pour nous taper de 40 millions de francs, s'il vous plaît, comme si c'était tout à fait naturel* » (31).

Dans le cadre de la diplomatie classique, lorsqu'un ambassadeur rencontre le chef de l'État accréditaire, c'est généralement pour faire le point sur les « *grands dossiers de l'heure* ». Dans le cadre d'une « *diplomatie* » familiale, l'ordre du jour peut très bien être constitué d'un seul point : « *taper* », demander de l'argent (à un membre plus riche de la famille). Et de Gaulle qui connaît très bien l'Afrique sait parfaitement que cela est « *tout à fait naturel* ». En fait, dans le cadre de la « *grande famille franco-africaine* », cet ambassadeur se considère, est, moins qu'un représentant d'un État souverain dans un autre État souverain, dans le cadre classique des relations diplomatiques entre États souverains; une fois de plus, c'est un membre de la

(30) J. GODFRAIN, *op. cit.*, p. 16. À la suite de cette phrase, le président sénégalais ajoute : « *quand la France est forte, nous sommes forts* ».

(31) Jacques FOCCART, *Tous les soirs avec de Gaulle*, Paris, Fayard-Jeune Afrique, 1997, p. 89.

famille qui, se sentant « *fauché* », essaie de « *taper le grand frère* », le « *papa* » ou le « *cousin* ».

La nomination d'un ambassadeur de France dans un pays africain est peut-être l'un des épisodes qui prouvent le mieux que la diplomatie française en Afrique n'a, pendant très longtemps, rien eu à voir avec la *politique étrangère* au sens classique du terme. L'une des conséquences de cet état des affaires est « *la tension persistance qui a presque toujours existé à ce sujet à Paris entre les professionnels légitimes de la politique étrangère au Quai d'Orsay, et le 'lobby' des 'Africains' de l'Élysée. Les diplomates souhaitant donner une orientation plus conforme à l'éthique de leur profession aux relations franco-africaines, et les 'Africains' de Paris souhaitant demeurer dans le cadre 'familial'* ». Cette tension persistante a été souligné par plusieurs acteurs de la « *politique africaine de la France* » à Paris. Jacques Foccart par exemple note que « *en effet, la politique du Quai [d'Orsay] était clairement de remplacer les anciens administrateurs de la FOM [France d'Outre-mer], à la tête des ambassades en Afrique par des diplomates de carrière* » (32). Maurice Delauney, ancien administrateur de la France d'Outre-mer, ensuite ambassadeur de France en Afrique observe quant à lui que « *dans cette maison [ministère français des Affaires étrangères], de façon générale, on se montrait plutôt réservé à l'intégration des 'corps étrangers', surtout lorsqu'il s'agissait de promouvoir à un poste d'ambassadeur* » (33).

En effet, pour le « *lobby* » des « *Africains* » de Paris, les diplomates professionnels qui, rappelons-le, évoluent dans le cadre et avec une mentalité de diplomatie classique, manquent généralement d'« *efficacité* » en Afrique où, dans certaines situations, coopération et colonisation ne sont qu'à un doigt de rimer non seulement littéralement, mais également diplomatiquement. C'est un état de fait qui est parfois encouragé par les hauts responsables africains eux-mêmes, tant ils sont profondément imprégnés et hautement satisfaits de l'esprit de famille telle qu'incarné par la diplomatie affective de la politique de coopération.

Les démêlés de l'ambassadeur de France au Gabon, François Simon de Quirielle avec le président Léon Mba en sont une illustration. En effet, François Simon de Quirielle, défini par Jacques Foccart comme un « *diplomate traditionnel* » fut affecté comme ambassa-

(32) Foccart parle : *Entretiens avec Philippe Gaillard, T 1*, Paris, Fayard-Jeune Afrique, 1995, p. 277.

(33) Maurice DELAUNEY, *Kala-Kala. De la grande à la petite histoire, un ambassadeur raconte* (Paris : Robert Laffont, 1986), p. 305.

deur de France au Gabon. Très rapidement ce diplomate de carrière se retrouve « *complètement perdu dans le milieu gabonais* »; entre autres raisons de sa « *perte* », rien ne le « *prédispose à s'entendre avec un personnage aussi typiquement africain que Léon Mba [le président du Gabon]* » (34). « *Au bout de quelques mois* » de malentendus, Léon Mba adresse un coup de téléphone pressant à Jacques Foccart pour lui « *dire qu'il ne peut plus supporter cet ambassadeur que nous lui avons envoyé* ». La goutte d'eau qui fait déborder le vase est l'attitude de l'ambassadeur de France vis-à-vis de la politique intérieure gabonaise. Dans le cadre d'une diplomatie normale, l'éthique professionnelle d'un ambassadeur lui impose comme devoir de ne point se mêler des affaires internes de l'État où il est accrédité. Et le péché de Quirielle est qu'il a osé demeurer fidèle à son éthique et à son intégrité professionnelle. Ceci, le chef de l'État gabonais le fait clairement comprendre à Foccart, dans un style désespérément direct, familial : « *Vous vous rendez compte, explose le président gabonais, je reçois de Quirielle pour faire un tour d'horizon avec lui. Je lui demande ce qu'il pense de tel ministre [gabonais], de telle question qui est à l'ordre du jour [de la politique intérieure du Gabon]. Devinez ce qu'il me réplique ! Monsieur le président, je suis désolé, les fonctions que j'occupe m'interdisent d'intervenir comme vous me le demandez dans les affaires de votre pays* ». Cela, non seulement le président gabonais ne le supporte pas. Surtout, il ne le comprend pas *de la part d'un ambassadeur de France* à Libreville. Il conclut d'une manière sans équivoque, et qui clôt en même temps la controverse entre la Quai d'Orsay et les « *Africains* » de Paris : « *je ne sais pas où vous avez trouvé ce type-là, mais il faut que vous le repreniez* ». Léon Mba donne lui-même le « *signalement* » de celui qui devra être affecté comme ambassadeur de France dans son pays : « *Il faut que vous m'envoyiez quelqu'un qui peut nous comprendre, un colonialiste* » (35).

À la suite de cet incident, Foccart fait nommer à Libreville « *quelqu'un qui comprend* » Léon Mba. Il s'agit de Maurice Delauney que Philippe Gaillard qualifie d'« *ambassadeur de choc* » et qui est effectivement « *un colonialiste* », puisqu'il est ancien administrateur de la France d'Outre-mer. Avant son départ pour Libreville, Jacques Foccart explique fort bien à Delauney, « *en présence de Mba* », que la politique étrangère de la France en Afrique est loin d'être une politique étrangère comme les autres ; le conseiller pour les « *affaires africaines* »

(34) Foccart parle : *Entretiens avec Philippe Gaillard, T 1*, Paris, Fayard-Jeune Afrique, 1995, p. 276.

(35) *Ibid.* Souligné par nous.



du président français fit comprendre à l'ambassadeur de France au Gabon « *qu'il lui appartenait, bien entendu, de respecter les formes de l'indépendance [du Gabon], mais qu'il devrait prendre à cœur les affaires du pays comme l'aurait fait un haut-commissaire [de la France d'Outre-mer] dynamique* ». Cela, conclut Foccart, Delauney « *l'a bien compris* » (36). Il est peut-être éclairant de rappeler ici qu'une fois de plus, pour cette nomination d'un « *colonial* » à la tête d'une ambassade française en Afrique, la « *bataille* » entre l'« *Africain* », chef de la cellule africaine de l'Élysée et les diplomates du Quai d'Orsay a eu lieu. Les diplomates ont refusé la nomination. Mais, sans grand étonnement, le conseiller pour les « *affaires africaines* », seul contre tous, a eu le dessus. Une fois de plus.

Dans le même registre familial et pour conclure sur ce volet, à Bangui, c'est une histoire de baptême qui coûte son poste à l'ambassadeur de France. Un jour, Bokassa demande à Foccart d'aller le voir de toute urgence au sujet du comportement indélicat de l'ambassadeur de France à Bangui. Comme grief contre le diplomate français, Bokassa déclare « *avec fureur que l'ambassadeur [de France à Bangui] l'a empêché de faire baptiser son dernier fils* ». La raison de cette étrange et soudain pouvoir d'obstruction de baptême de l'ambassadeur de France est celle-ci : « *avant la naissance de l'enfant, l'ambassadeur de France avait accepté d'être le parrain du nouveau-né. La situation faisant que le parrain n'est plus disponible, la cérémonie ne peut avoir lieu* » (37).

Ainsi va la diplomatie familiale dans le cadre de « *politique étrangère* » de la France en Afrique. Un tel climat de promiscuité ne pouvait conduire à de sévères remises en question

#### LE PÉCHÉ CAPITAL DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE EN AFRIQUE : LA PROMISCUITE

La politique étrangère de la France en Afrique a longtemps souffert d'une maladie diplomatique capitale que l'on pourrait qualifier ici, faute de mieux, le « *péché de promiscuité* ». Pour certains décideurs politiques français ou africains, c'est cette « *intimité* » qui ferait la force des rapports entre la France et l'Afrique. Pour nous, en tant que diplomate, elle en est la principale faiblesse.

(36) *Ibid.*, p. 277. Souligné par nous.

(37) *Ibid.* p. 293.

Ce n'est pas exactement le choix d'une diplomatie de « *contacts directs* » et de « *liens personnels* » qui est ici en cause. Mais l'orientation « *trop intime* » que l'établissement de ces liens a pris, tout ceci dans un contexte qui sacrifie dangereusement à la fois l'éthique et, bien évidemment, l'efficacité diplomatique. La diplomatie affective a peut-être le « *mérite* » d'avoir tisser des « *liens intimes étroits* » entre certains dirigeants africains et français. Mais, pour nombre de cas, la diplomatie classique, celle-là que l'ambassadeur Paul Claudel, illustre aîné dans la profession, définissait comme « *l'un des plus purs métiers qui soient* » (38), se retrouve éclaboussé.

Nul par exemple ne disconviendrait qu'il est à l'honneur d'une politique étrangère qu'un haut responsable français soit « *convoqué* » chez un partenaire par un chef d'État qui se plaint du représentant de France qui, conformément aux limites d'ordre à la fois professionnelles et éthiques que lui imposent *normalement* sa mission, refuse de s'ingérer dans les affaires internes de l'État accréditaire. Le diplomate devrait être félicité et encouragé pour ce genre de comportement. Mais, dans la cadre des « *affaires africaines* », il est sanctionné. Tout comme il est regrettable de faire un cas d'« *incident diplomatique grave* » le fait qu'un ambassadeur de France refuse – ne soit pas disponible – de se faire parrain du fils du chef de l'État où il est accrédité. Que dire alors du diplomate africain à Paris qui rencontre le chef de l'État français, non pas pour faire le pont sur les grands dossiers de l'heure entre la France et son pays, mais pour essayer de « *taper* »!

À la vérité, cela n'est pas de la diplomatie. Ce n'est pas de la politique étrangère.

Une fois de plus, tout cela, et bien d'autres faits que nous avons évité de reporter ici – cette étude n'étant pas une anthologie d'anecdotes des relations de politique étrangère entre la France et l'Afrique – n'est pas pour honorer la diplomatie, au sens noble et que les diplomates de carrière, ceux du Quai d'Orsay par exemple, comprennent ce sens de l'honneur.

Heureusement, la réforme de la coopération a rendu son naturel au volet africain de la politique de la France en Afrique.

(38) Paul CLAUDEL dans *Le soulier de satin*, cité par Wladimir D'ORMESSON, *De Saint-Petersbourg à Rome* (FS de Clausonne, 30).